



Scop Espaces Verts

Aménagement et entretien des espaces verts

GLOBAL COMPACT

A Eschau, le 27 Juillet 2018

OBJET : Global Compact

Période couverte par la Communication sur le Progrès (COP)

Du 01/08/2018 au 31/07/2019

Déclaration de soutien continu par le Président Directeur Général

Je suis heureux de confirmer que l'entreprise Scop Espaces Verts réaffirme son soutien aux 10 principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Dans cette COP annuelle, nous décrivons nos actions visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et des ses principes dans notre politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale et au quotidien dans notre activité. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes.

Communication sur le progrès (COP)

En signant en 2015 le Pacte Mondial des Nations Unies, Scop Espaces Verts s'est engagée à en respecter les 10 principes regroupés au sein de 4 thèmes centraux : les droits de l'Homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Ces principes sont intégrés à nos valeurs et à notre projet d'entreprise depuis sa création il y a plus de 35 ans. Notre politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale jointe en annexe illustre cette culture d'entreprise.

De plus, l'évaluation ISO 26000 réalisée en 2014 et renouvelée en 2016 au niveau ¾ Maturité, confirme la pertinence de nos choix au regard des principes du développement durable.

De manière générale, notre société coopérative et participative adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de l'Organisation Internationale du Travail et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Scop Espaces Verts assure à ses institutions représentatives du personnel l'ensemble des droits prévus par la législation française et s'attache à faire vivre un dialogue social constructif dans le but d'améliorer toujours le bien-être au travail de tous les collaborateurs.

23, rue du Tramway > 67114 ESCHAU > Tél. 03 88 59 05 00 > Fax 03 88 59 06 66 > www.scop-espaces-verts.fr

S.A. Société Coopérative à capital variable > RC B 327 408 191 > Code APE 81 30 Z

BECM 11899 00100 00050783045 25 > BFCC 42559 00081 21002249906 67

Siret 327 408 191 00036 > N° Intracom FR 63 327 408 191

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001 • ISO 14001 • OHSAS 18001



A titre d'exemple, l'enquête bien-être au travail, renouvelée en 2017, par l'intermédiaire d'un cabinet extérieur et indépendant, a montré que 90% des salariés se sentent bien dans leur travail.

Au regard des résultats détaillés de cet audit social, d'autres actions sont déployées sur la période 2017/2020 :

- Déploiement du Conseil Social et Economique
- Confortement de l'accord de participation et d'intéressement aux résultats de l'entreprise, particulièrement avantageux pour les salariés et mis en place depuis plus de 20 ans
- Une diversité de nos collaborateurs issue d'horizons diverse, signature de la charte de la diversité
- Renforcement des engagements en matière d'insertion / formation des personnes éloignées de l'emploi
- Signature d'un accord sur l'égalité femmes / hommes
- Poursuite des investissements dans l'outil de travail et la sécurité pour améliorer encore les conditions de travail des salariés
- Etc.

Notre engagement en faveur de l'environnement est également très développé et intégré à notre politique stratégique.

A titre d'exemples, parmi les nombreuses actions menées, nous citerons les actions suivantes :

- Signature de la charte « Tous unis pour plus de biodiversité »
- Réduction de plus de 50% des produits phytosanitaires utilisés sur la période 2013/2018, malgré la croissance de l'activité
- Poursuite des investissements dans l'innovation et les solutions de désherbage écologique
- Engagement auprès des partenaires locaux pour promouvoir la protection de l'environnement : Eurométropole de Strasbourg, Fredon Alsace, Agence de l'Eau, association apicole, etc.
- Etablissement d'un bilan carbone et déploiement d'un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Poursuite des efforts pour la réduction, le tri et le recyclage de nos déchets
- Etc.

Scop Espaces Verts est attentive à la lutte contre la corruption et engagée dans la lutte contre cette dernière. Une charte interne de loyauté des pratiques est adoptée par l'ensemble des cadres et des commerciaux.

Renouvelant nos engagements aux principes du pacte mondial, nous adressons à toutes nos parties prenantes nos respectueuses salutations.

Michel REUTENAUER
Président Directeur Général

Pièce jointe : Politique développement durable.

